

Sous la direction de  
Michel Tamine et Jean Germain

# MODE(S) EN ONOMASTIQUE

Onomastique belgoromane



L'Harmattan





Mode(s) en onomastique

Onomastique belgoromane

**Nomino ergo sum**  
**« Je nomme donc je suis »**

*Dirigée par Alain Coïaniz et Marcienne Martin*

La collection « Nomino ergo sum » est dédiée aux études lexicosémantiques et onomastiques, sans exclusion, de manière plus large, celles qui prennent comme objet le fonctionnement et la construction de la signification, aux plans discursif, interactionnel et cognitif.

Tous les champs de l'humain sont concernés : histoire, géographie, droit, économie, arts, psychologie, sociolinguistique, mathématiques... pour autant que l'articulation épistémologique se fasse autour des lignes de force de l'intelligibilisation linguistique du monde.

Comité scientifique

Victor Allouche (Université de Montpellier) ; Gérard Bodé (Institut français de l'éducation — École normale supérieure de Lyon) ; Georges Botet (Président honoraire de l'Institut Psychanalyse et Management — Membre de l'Association européenne de psychanalyse Nicolas Abraham et Maria Torok) ; Kurt Brenner (Université de Heidelberg , Allemagne) ; Vlad Cojocaru (Institut de Filologie Română, Iași, Roumanie) ; José Do Nascimento (IUT Orsay — Université Paris Sud) ; Claude Féral (Université de la Réunion) ; Laurent Gautier (Université de Bourgogne) ; Sergey Gorajev ( Université Gorky – Ekaterinburg, Russie) ; Julia Kuhn (Université de Vienne, Autriche) ; Judith Patouma (Université Sainte Anne, Canada) ; Jean-Marie Prieur (Université de Montpellier) ; Dominique Tiana Razafindratsimba (Université d'Antananarivo, Madagascar) ; Michel Tamine (Université de Reims-Champagne-Ardenne) ; Diane Vincent (Université Laval, Canada).

Sous la direction de  
Michel Tamine et Jean Germain

Mode(s) en onomastique

*Onomastique belgoromane*

L'Harmattan

**© L'Harmattan, 2015**  
**5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris**

<http://www.harmattan.fr>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-343-05955-6  
EAN : 9782343059556

## SOMMAIRE

<b>Présentation</b> .....	11
par Michel TAMINE et Jean GERMAIN	
<b>Mot d'accueil du Président du colloque</b> .....	21
Jean-Marie PIERRET, Université catholique de Louvain	
<b>Continuités et ruptures en toponymie</b>	25
<i>Continuité et évolution des modèles masculins et féminins en toponymie</i> .....	27
Jean-Claude BOUVIER, Aix-Marseille Université	
<i>Approche synchronique contrastive en toponymie</i> .....	41
Malgorzata MANDOLA, Université de Rennes 2 et Uniwersytet Warszawski, Pologne	
<i>Problèmes de toponymie romande</i> .....	57
Wulf MÜLLER, Université de Neuchâtel, Suisse	
<i>La toponymie selon Dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu (diocèse de Reims) au XVII<sup>e</sup> siècle</i> .....	69
Michel TAMINE, Université de Reims-Champagne-Ardenne	
<i>La formule verbe + substantif dans l'onomastique du Piémont</i> .....	87
Alda ROSSEBASTIANO, Université de Turin	
<b>Vecteurs de nomination et modèles anthroponymiques</b>	99
<i>La mode du mode pragmatique dans la théorie du nom propre</i> .....	101
Willy VAN LANGENDONCK, Katholieke Universiteit Leuven	
<i>Statut et nomination chez l'homme : du paradigme divin à celui de la réification et de l'hypocoristique</i> .....	111
Marcienne MARTIN, Université de l'île de La Réunion	

<i>Entre modèle (traditionnel d'attribution) et mode (phénomène social) : les prénoms des 25-30 ans nés à Montpellier, France</i>	123
Yolanda LOPEZ FRANCO, Université de Mexico	
<i>Prénoms mostaganémois</i> .....	133
Yamina MAGHRAOUI, Université de Mostaganem, Algérie	
<i>Les anthroponymes algériens entre tradition et modernité : évolution et formation</i> .....	143
Ouerdia YERMÈCHE, École sormale supérieure de Bouzaréah, Algérie	
<b>Onomastique littéraire et artistique</b>	155
<i>Noms de lieux du Bas-Berry et celtomanie chez George et Maurice Sand</i> .....	157
Stéphane GENDRON, SFO	
<i>Mode et modèles anthroponymiques dans Callirhoé de Maurice Sand</i> .....	167
Claire LE GUILLOU, CNRS FRE 3492, Brest	
<i>Pseudonymes dans la presse satirique</i> .....	183
Georgeta RUS, Université technique de Cluj-Napoca, Roumanie	
<i>Le traitement des noms propres dans les traductions des albums de Tintin dans les langues régionales</i> .....	197
Gérard TAVERDET, Université de Bourgogne	
<i>Approche linguistique de la renommée dans le domaine de la musique extrême</i> .....	207
Marie VIVIES, Université de Lyon 2	
<i>Dalla tradizione del vino alla moda del cocktail</i> .....	221
Silvia CORINO, Université de Turin	
<b>Commémorations</b>	231
<i>Pratiques de désignation commémorative en Roumanie</i> .....	233
Daniela BUTNARU, Institut de philologie roumaine, Iași	

<i>L'Artois : le plus ancien centre de diffusion du culte de saint Léger. Identification des lieux saints, datation du martyre et recension des édifices cultuels</i> .....	243
Jean-Claude MALSY, SFO	
<i>« Nommer pour exister ». Le cas de Louvain-la-Neuve, ville créée au XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	279
Jean-Marie PIERRET, Université catholique de Louvain-la-Neuve	
<b>Variations intralinguistiques</b>	289
<i>La dérivation suffixale et la détermination des prénoms dans l'aire dialectale italienne d'Émilie occidentale (province de Parme)</i> .....	291
Louis BEGIONI, CAER EA 854, Aix-Marseille Université	
<i>Création et diffusion microtoponymique : entre effet de mode et utilitarisme</i> .....	297
Fabrice BERNISSAN, Institut d'études occitanes (Hautes-Pyrénées), Université de Paris-Sorbonne	
<b>Onomastique belgoromane</b>	321
<i>Quiévrain/Quiévreachain : les couples diminutifs en toponymie wallonne</i> .....	323
Jean GERMAIN, Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, Bruxelles	
<i>À propos d'hydronymes franco-belges. Quelques réflexions générales</i> .....	339
Jean LOICQ, Université de Liège	
<i>Sur le mode de l'éponyme et à la mode de Paris. Noms de lieux « parisiens » dans le nord-ouest de Bruxelles aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles</i> .....	353
Pierre VAN NIEUWENHUYSEN, Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, Bruxelles	

<i>Note sur quelques déonomastiques du français de Belgique</i> .....	359
Aude WIRTH, Université catholique de Louvain	
<b>Toponymie et anthroponymie dans l'Atlas linguistique de la Wallonie</b> .....	371
Esther BAIWIR, Université de Liège	

# XVI<sup>e</sup> COLLOQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ONOMASTIQUE

## Présentation

### I - Mode(s) en onomastique

Les organisateurs avaient assigné comme objectif au premier volet de ce colloque l'exploration des relations qu'entretient l'onomastique avec la notion de « mode », dont la richesse sémantique, démultipliée par la prise en considération des deux genres, fournit une bonne illustration de ce que l'on pourrait appeler un phénomène de dilatation lexicale, sinon d'expansion au sens astronomique du terme. Et le lecteur parcourant le sommaire ne manquera pas d'éprouver un certain étonnement, voire de la perplexité, devant la diversité des thèmes abordés : que peuvent avoir de commun l'hagiotoponymie, la musique extrême et les noms de cocktails ?

Pour étudier la diffusion du culte de saint Léger en Artois, Jean-Claude MALSY conduit une enquête serrée sur la vie de l'évêque martyrisé et décapité à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, et suivant les leçons de Michel Roblin, montre toute l'importance de la titulature des édifices cultuels dans la propagation de la dévotion rendue au saint. Le moteur de la diffusion, que Marie VIVIES envisage sous l'angle de la renommée lorsqu'elle traite d'un tout autre domaine, celui de la musique extrême (il faut entendre par là les productions musicales s'inscrivant dans « la dynamique subversive des cultures de contestation »), tient pour une bonne part au nom que se choisit le groupe qui la produit, et qui devient, selon une belle formule reprise à la conclusion de l'auteure « le terreau de l'identité du groupe de musique, mais aussi le terreau de l'identification du public ». Quant à Silvia CORINO, qui introduit le lecteur dans l'univers des cocktails, elle montre tout ce que leurs noms doivent à une tradition viticole où la toponymie joue un rôle majeur, mais aussi comment leur diffusion internationale n'a pu se réaliser qu'en remontant ces dénominations ou en s'en affranchissant pour emprunter des vecteurs de diffusion.

Ainsi, la mode implique-t-elle une diffusion sociale dont l'ampleur détermine le degré d'adhésion au support. Parmi ces supports ou ces vecteurs, le prénom constitue un marqueur privilégié, permettant de déceler et d'appréhender les évolutions que subissent les sociétés et les tensions qu'elles entraînent. L'Algérie constitue de ce point de vue un terrain d'observation exemplaire, ce dont témoignent deux communications : dans la première, Yamina MAGRAHOUI montre qu'à Mostaganem, ville considérée comme conservatrice, l'indépendance de l'Algérie a été saluée

par une floraison de prénoms évoquant la bravoure, la résistance et le maquis, ou encore les attributs du drapeau national, tandis que la « décennie noire » de 1990 a vu se développer une prénomination à dominante religieuse. Faut-il voir un effet positif de la mondialisation culturelle dans les tendances les plus récentes, qui se caractérisent par la recherche de prénoms exotiques, marqués par le souci de l'euphonie, et témoignant d'un « vent de liberté » dont bénéficient surtout les filles ? Quant à la seconde, signée par Ouerdia YERMÈCHE, elle met en évidence six catégories qui, des prénoms les plus traditionnels à substrat religieux jusqu'aux néologismes prénominiaux, montrent à quel point la société algérienne est travaillée par des courants culturels divers et parfois difficilement compatibles.

Loin d'être étrangère aux effets de mode onomastiques comme on pourrait être tenté de le penser, la littérature peut au contraire les concentrer et les imbriquer de manière si subtile qu'ils demandent à être décryptés : deux études complémentaires, consacrées à l'œuvre des Sand mère et fils, éclairent l'engouement celtomaniaque qui règne dans les milieux intellectuels et artistiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est d'abord la toponymie qui retient l'attention de Stéphane GENDRON, dans une analyse qui emprunte autant à la critique littéraire qu'à l'investigation onomastique : non seulement il révèle la fascination qu'exerce le monde celtique sur les personnages, à travers les explications qu'ils fournissent pour les noms de lieux, mais il montre comment les multiples interprétations et remotivations de l'un d'eux, « Le Champ de la Motte », permettent de structurer l'action dans *Callirhoé*. Quant à l'enquête de Claire LE GUILLOU, orientée vers l'anthroponymie, elle met au jour les présupposés et les préoccupations de Maurice Sand : si Callirhoé, nom d'une superbe statue éponyme, n'est pas traduit, c'est que l'auteur estime que le public cultivé auquel il destine son roman n'aura aucune difficulté à en trouver la signification (« la belle onde »), ni à identifier ses sources hypotextuelles dans la culture grecque (Chariton d'Aphrodise et Pausanias). En revanche, il ne manque jamais de traduire les noms des nombreux personnages gaulois qu'il met en scène : sans doute ces noms assument-ils également une fonction romanesque, puisqu'ils sont motivés par la nature de leurs porteurs, mais la démarche relève aussi, et peut-être d'abord, de préoccupations pédagogiques mises au service de la celtomanie ambiante ; la littérature apparaît alors comme alors un vecteur de diffusion séduisant et efficace.

Toute mode implique donc propagation, diffusion d'un phénomène et installation plus ou moins durable dans un corps social. La première acception que retient du mot le *Trésor de la langue française (TLF)* renvoie à « ce qui est établi de manière durable, stable ». Mais qu'elle soit durable ou éphémère, la mode s'impose aux groupes sociaux et aux individus qui les composent sans qu'ils en discernent l'origine et sans qu'ils en perçoivent clairement les implications. Il est ainsi exceptionnel qu'un tissu onomastique complexe s'implante durablement à la suite d'une décision concertée et

mûrement réfléchi. C'est pourtant ce qui s'est passé à Louvain-la-Neuve, et nul n'était mieux placé que Jean-Marie PIERRET, président de notre colloque, pour rappeler comment l'université, dont il est professeur émérite, et sa ville (car en l'occurrence, celle-ci est bien fille de celle-là) ont été, au cours des années 1970-1980, bouturées en terre wallonne, à la suite des exigences séparationnistes d'une partie de la population flamande. Il ne fait alors aucun doute, même si ces événements concernent un passé tout récent en regard du temps onomastique, que cette toponymie qu'il a fallu « inventer dans l'urgence », affiche un attachement profond et durable à des valeurs partagées par une communauté sociale et culturelle, ce qui constitue aussi l'un des attributs fondamentaux de la mode.

Lorsqu'elle inclut une visée commémorative, la toponymie peut en quelque sorte devenir officielle, institutionnelle, voire administrative, ce qui ne l'empêche nullement de fluctuer au gré des changements politiques majeurs, les responsables des régimes nouvellement installés n'hésitant pas à instrumentaliser certains noms de lieux, en particulier ceux des rues, de certains monuments, voire, le cas échéant, de certaines localités, pour imposer aux peuples la célébration de ceux qu'ils considèrent comme des modèles ou des guides. Le cas de la Roumanie, étudié par Daniela BUTNARU, apparaît emblématique d'un destin onomastique partagé par de nombreux pays d'Europe de l'Est. L'auteure montre comment les noms de personnalités liées au communisme ont été imposés après 1945, et surtout à partir de 1951, à l'initiative d'une commission *ad hoc*, puis éliminés systématiquement par la Révolution de 1989 ; mais l'oubli est-il si rapide et si complet qu'il faille rappeler qui étaient Gorki, Lénine, et même Karl Marx ?

Ces quelques exemples suffisent à illustrer le pouvoir qui est attribué à la nomination, à juste titre d'ailleurs, même s'il est parfois quelque peu surévalué. En parcourant quelques grands types de nominations, Marcienne MARTIN explore les moyens linguistiques qui permettent de conférer aux nommés un statut quasi divin, par exemple aux membres des lignées royales sous l'ancien régime, ou qui visent au contraire à le maintenir dans une condition de dépendance extrême, comme ce fut le cas des esclaves même après l'abolition de 1848, ou encore de leur manifester une disposition affective particulière par l'emploi d'hypocoristiques.

Lorsqu'elle bourgeoise et devient luxuriante, la polysémie se fragmente parfois en homonymie, et si cette fragmentation peut se concrétiser par la graphie, comme dans *dessin* et *dessein*, elle peut aussi se manifester dans l'opposition générique : d'abord masculin (cf. lat. *modus*), puis féminin, *mode* a finalement conservé les deux genres, ce qui a permis à la langue d'opérer une distribution plus rigoureuse des multiples acceptions. Au masculin, *mode* peut renvoyer à la « forme particulière sous laquelle se présente un fait, un phénomène » : c'est là encore la première acception retenue par le *TLF*, et qui autorise une réflexion sur les modèles structurels

offerts non seulement par le français, mais encore par plusieurs autres langues européennes. C'est une synthèse de ce type de recherches que présente Malgorzata MANDOLA dans une solide communication proposant une description synchronique de la toponymie, fondée entre autres sur une opposition entre des éléments dont le sens est perceptible par les locuteurs, les « appellatifs », et des éléments qui leur demeurent opaques, les « propriaux ». L'originalité de cette approche tient d'une part à son parti-pris synchronique, relativement rare en onomastique, d'autre part à sa perspective systémique, et pourtant contrastive, prenant en considération outre le français, l'allemand, le suédois et le polonais.

Bien entendu, les questions relatives à la syntaxe interne des composants onomastiques peuvent aussi être envisagées dans une perspective diachronique : en témoigne la riche étude consacrée par Alda ROSSEBASTIANO aux anthroponymes piémontais s'inscrivant dans une composition du type : verbe + nom. L'auteure y examine entre autres l'épineuse question du mode verbal, et apporte des arguments convaincants en faveur de l'indicatif. C'est un autre aspect de la syntaxe interne des anthroponymes, à savoir les rapports qu'entretiennent leur dérivation suffixale avec la détermination et en fonction de leur genre, qu'étudie Louis BEGIONI dans les dialectes italiens de l'Émilie occidentale. La perspective est guillaumienne, et certains aspects évoqués par l'auteur, par exemple l'actualisation d'un prénom par l'article défini (« la Marie ») ne sont pas sans rappeler des usages encore vivants dans certains parlars de France.

Par ailleurs, et pour revenir au terme central, même si l'opposition générique permet de sérier les acceptions, le mode et la mode ne s'excluent pas mutuellement, et peuvent entrer en jeu dans la même communication : c'est également la distribution des genres, mais appliquée aux dérivés toponymiques exprimant la propriété, qui retient l'attention de Jean-Claude BOUVIER. La variété des domaines qu'il explore, en l'occurrence les inscriptions latines, les dérivés médiévaux, la toponymie urbaine, les noms de villas, sans oublier l'onomastique littéraire, lui permet de dégager des tendances propres à chacun, mais aussi de mettre en évidence des évolutions plus globales : ainsi, alors que le masculin apparaît nettement majoritaire, du point de vue statistique, dans les dérivés des époques les plus anciennes, le féminin ne cesse de gagner du terrain au cours des plus récentes, évolution à laquelle ne sont sans doute pas étrangers des facteurs psychologiques et affectifs.

Toute mode implique certes le changement, la variation, mais toutes les variations s'inscrivent-elles dans une mode ? Plus précisément, les variations affectant le mode de formation des toponymes déterminent-elles nécessairement une mode ? En poursuivant des recherches entreprises depuis longtemps déjà sur les strates anciennes de la toponymie de la Suisse romande, Wulf MÜLLER insère dans cette problématique quatre types de questionnements, à la fois originaux et fructueux : quels facteurs assurent la

promotion d'un toponyme, et son accession à la dignité administrative et culturelle, alors même que beaucoup d'autres pouvaient légitimement y prétendre, et étaient aussi bien placés, voire mieux, pour y accéder ? Quelles tendances gèrent et régulent les relations entre topographie, chronologie et structure des composés toponymiques ? Quels enseignements pour l'étymologie peut-on dégager d'un bilinguisme toponymique, imputable davantage au prestige culturel de certains groupes sociaux qu'à leur puissance militaire ? Enfin, quelles mutations résultent des rapports entre hydronymes et toponymes ?

À la question de la variation, Fabrice BERNISSAN apporte une réponse en grande partie conditionnée par la nature du corpus qui retient son attention, à savoir le stock microtoponymique de six localités gasconnes, envisagé sous l'angle des supports complémentaires de l'écrit et de l'oral. Ses conclusions ne sont guère optimistes, en particulier pour la pérennité des noms de lieux dits oraux, et rejoignent des observations faites dans d'autres régions. Par ailleurs, au terme de son enquête, l'auteur souligne que si le vivier de microtoponymes connaît un constant renouvellement, celui-ci concerne davantage, à l'époque moderne, la motivation des éléments (on note en l'occurrence une forte augmentation des odonymes à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle) que le mode de formation des toponymes eux-mêmes, qui présente une grande stabilité depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui tend à confirmer la suggestion contenue dans le titre de la communication, à savoir que la variation répond peut-être davantage à des préoccupations utilitaristes qu'à la volonté d'afficher une mode.

Dans la complexité des relations qu'entretiennent le et la mode, il peut arriver qu'ils apparaissent en quelque sorte concurrents, situation qui résulte de la sélection, pour l'une ou l'autre des notions, d'une acception particulière : ainsi, Yolanda LOPEZ FRANCO, qui étudie les prénoms donnés à Montpellier dans la décennie de 1980, définit le mode comme « modèle traditionnel d'attribution par la transmission des prénoms du patrimoine familial ». Ce modèle, dans lequel les grands-parents jouent un rôle essentiel puisqu'ils y sont les passeurs de prénoms, est actuellement battu en brèche par des phénomènes sociaux qui constituent des tendances lourdes, en particulier le fait que le prénom unique tend à se généraliser, marquant ainsi une certaine rupture dans la chaîne intergénérationnelle, et le fait qu'il est choisi par les parents, en dehors de toute considération religieuse, et de tout déterminisme coutumier, mais selon des critères qui, quoi qu'ils en pensent et quoi qu'ils en disent, inscrivent ces prénoms dans une mode, c'est-à-dire, pour reprendre la définition de Besnard et Desplanques citée par l'auteure, une « transformation, à tendance cyclique, du goût collectif ».

La question de la réception joue bien entendu un rôle déterminant dans la diffusion d'une mode. En étudiant l'usage des pseudonymes dans un domaine très particulier qui connaît incontestablement un grand succès, celui de la presse satirique, et dans trois pays, la France, la Suisse et la Roumanie,

Georgeta RUS dresse d'abord une typologie des signatures en fonction du contenu des articles ou des rubriques, et montre que le pseudonyme forgé par l'auteur vise moins à crypter son identité qu'à prendre position sur le contenu de l'article lui-même. Il constitue un véritable outil de modalisation, qui « influence la réception de l'information en général et du texte en particulier ». C'est alors l'adéquation entre le titre de l'article, la nature de son contenu et le message véhiculé par le pseudonyme qui assure une réception favorable, permet d'élargir et fidéliser le lectorat.

Des accidents dans la réception peuvent bien entendu survenir et différer pendant un temps plus ou moins long la rencontre d'un certain succès : en analysant l'information toponymique contenue dans les œuvres de Dom Ganneron, chartreux du diocèse de Reims au XVII<sup>e</sup> siècle, Michel TAMINE met en évidence une approche des noms de lieux qui, par bien des aspects, est originale en son temps, mais dont l'intérêt ne sera reconnu qu'après la publication des travaux du moine, au début du XX<sup>e</sup> siècle. La ferveur de la réception se mesure alors à l'aune des « emprunts », signalés ou non, qu'on retrouve sous la plume des historiens, des érudits locaux, des compilateurs, qui assurèrent aux écrits du chartreux une renommée parfaitement assimilable à une mode, trois siècles après leur rédaction.

S'il est bon que les diverses communications d'un colloque puissent être reliées par une certaine logique, il est souhaitable également que les colloques eux-mêmes s'enchaînent de manière cohérente. Or, deux contributions peuvent assurer cette liaison avec le colloque d'Aix-en-Provence, qui posait la question du sens des noms propres. Dans la première, Gérard TAVERDET présente avec beaucoup d'humour les difficultés que suppose la traduction des noms de lieux et de personnes contenus dans un album de Tintin : *Les Bijoux de la Castafiore*. L'originalité de l'entreprise consiste dans les langues cibles, puisqu'il s'agit de quatre langues régionales, l'auteur ayant assuré la traduction dans les trois premières : le francoprovençal des environs de Bourg-en-Bresse, puis de Louhans ; le bourguignon de la région de Dijon ; le picard du Borinage en Belgique. La traduction des toponymes vise en priorité à restituer à l'aide de formes dialectales et localisées l'ancrage régional qu'évoque *Moulinsart*, nom du château dans lequel se déroule l'action ; mais en frontière de toponymie, des difficultés particulières surgissent lorsqu'il s'agit de traduire un mot apparemment banal comme « village », ou un déonomastique comme « champagne ». Quant aux noms de personnes, ils sont pour la plupart codés dans le texte source, et toute l'habileté du traducteur consiste à proposer des équivalents qui restituent ou préservent au mieux ce codage.

La seconde contribution est celle de Willy VAN LANGENDONCK : absent pour raison de santé lors du colloque, il a tenu à remettre le texte de sa communication, ce dont nous lui savons gré. En reprenant la question du sens des noms propres sous l'angle de la théorie, il propose une réflexion sur « La mode du mode pragmatique », et nuance sérieusement les théories qui

dénient toute dimension sémantique au nom propre, en posant pour ces derniers « un sens catégoriel présupposé, donc un sens qu'on ne peut pas nier ». Attentif à ce que les considérations pragmatiques n'éliminent pas totalement la syntaxe et la sémantique, il inverse le postulat selon lequel l'essence du nom propre serait dans la référence et exclurait toute dénotation, et affirme au contraire que « la dénotation est primordiale et unique ». Il fait d'ailleurs appel incidemment à la traduction des noms propres en l'occurrence les toponymes, pour lesquels est admise l'homonymie, mais non la polysémie, en raison même de l'unicité de la dénotation.

Au terme de cette présentation, et avant de passer la plume (ou le clavier !) à Jean GERMAIN, il me reste l'agréable devoir de lui exprimer toute notre gratitude : en proposant à la Société française d'onomastique d'organiser son seizième colloque conjointement avec la section wallonne de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, dont il est le secrétaire, Jean GERMAIN nous a permis de retrouver à Bruxelles, ville tout indiquée pour la tenue d'un colloque international, des collègues et chercheurs appréciés et chaleureux, et de tenir notre manifestation dans les magnifiques locaux du Palais des Académies : qu'il en soit vivement remercié.

Michel TAMINE  
Président de la Société française d'onomastique

## II - Onomastique belgoromane

**L'**onomastique n'a pas de frontière, peut-on dire. La recherche onomastique de langue française ignore ou doit ignorer les frontières politiques, particulièrement dans le contexte européen (France, Suisse romande et Wallonie). Il en va de même pour les domaines linguistiques voisins, qu'ils soient romans (italien, catalan et espagnol) ou germaniques (allemand et flamand). Toutes les manifestations de rapprochement sont dès lors souhaitables.

Les relations entre la Société française d'onomastique (SFO) et la Section wallonne de la Commission royale de toponymie et de dialectologie (CTD) ont toujours été étroites et les contacts fréquents. Nous ne retiendrons que la place prise dans la recherche onomastique française par Auguste Vincent, un de nos plus éminents membres, auteur d'une *Toponymie de la France* qui fait toujours autorité 75 ans plus tard. La ville de Louvain a longtemps été le siège du Conseil International des Sciences Onomastiques (CISO/ICOS). Récemment encore en 2001, lors du 75<sup>e</sup> anniversaire de notre Commission, le président de la SFO Jacques Chaurand – un voisin de Thiérache – a fait une allocution remarquée sur le thème de la collaboration entre les deux

instances, publiée dans le tome 73 de notre *Bulletin*. Par ailleurs, les membres de notre Commission ont participé régulièrement aux colloques de la SFO ; ce fut le cas pour plusieurs d'entre nous et même, dans le passé, pour quelques éminents collègues de la Section flamande comme Henri Draye et Maurits Gysseling.

C'est ainsi que, sur proposition de son secrétaire, la Section wallonne de la Commission royale de toponymie et de dialectologie s'est permis d'inviter la Société française d'onomastique (SFO) à organiser son 16<sup>e</sup> colloque en terre étrangère – mais si peu – à Bruxelles, capitale de la Belgique et de l'Europe. Tous les deux ou trois ans, la SFO invite en effet ses membres et adhérents à des colloques, dans des régions et des villes différentes de France. Dans les aléas de l'histoire politique européenne, la Wallonie aurait pu être de celles-là. Pour la première fois, ce colloque s'est donc tenu en dehors de l'hexagone, dans les salles prestigieuses du Palais des Académies où siège la Commission depuis plus de 20 ans.

Cette initiative s'inscrit par ailleurs dans la politique prônée par le Ministère de la Politique Scientifique et développée dans l'article 3 de l'Arrêté ministériel fixant les conditions de subvention des Comités nationaux liés aux Académies – telle notre Commission – en date du 19 janvier 2006.

Les colloques de la SFO gravitent chaque fois autour d'un thème différent ; en 2013, il s'agissait des phénomènes de mode en onomastique. Mais ils réservent toujours une session particulière à la région qui invite, en l'occurrence la Wallonie et Bruxelles.

C'est dans ce contexte géographique francophone – celui que nous appelons désormais la Fédération Wallonie-Bruxelles – que six communications ont été présentées le dernier jour au matin, dont cinq par des membres de la Commission. Certes, elles ne visaient pas à présenter un panorama complet des études onomastiques wallonnes, mais plutôt à témoigner de la persistance d'une « école » onomastique bien vivante en Wallonie, entre tradition et modernité, même si cette école n'est plus aussi dynamique et abondante que par le passé, avec les spécialistes reconnus qui avaient nom Jules Herbillon, Louis Remacle, Edgard Renard, etc.

Comme souvent, la science toponymique y a été privilégiée par rapport à la recherche anthroponymique, non par un désintérêt quelconque pour cette discipline (je suis le premier à la pratiquer moi-même en Wallonie), mais un peu par le hasard des opportunités en cours. Les réflexions méthodologiques ou théoriques se sont effacées devant la réalité du terrain ; encore une tradition wallonne respectée, qui veut que les Wallons s'attachent souvent aux faits de langue plus qu'à la théorie linguistique.

En marge de l'important dictionnaire hydronymique de Wallonie qu'il publie en deux volumes, Jean LOICQ nous livre quelques réflexions générales *À PROPOS d'hydronymes franco-belges*. Regardant au-dessus de la frontière, comme il le mentionne, il décèle maints exemples où les

données françaises et belges se complètent, soit pour se rapprocher d'un étymon commun, soit pour postuler des origines distinctes malgré les ressemblances formelles.

En choisissant délibérément un couple toponymique transfrontalier comme base du titre de son article, à savoir *Quiévrain/Quiévreachain*, Jean GERMAIN s'attache à présenter la grande fréquence, mais aussi la diversité morpho-syntaxique des couples diminutifs dans la toponymie wallonne, à partir d'un corpus toujours en cours d'élaboration.

Dans l'exposé de Martine WILLEMS, *Cas d'homonymie en toponymie wallonne*, malheureusement non publié (la recherche étant toujours en cours), il a été question d'examiner les toponymes en *-rou*, *-roû*, *-rwè*... qui ne sont pas issus de l'évolution du type germanique \*ROD prédéterminé > *-reu(x)*, si fréquent comme terme ancien de défrichement, mais qui sont plutôt des continuateurs de formes suffixées en *(-ar)-ëolu / (-ar)-ëola*. Pour dégager les traits phonétiques et morphologiques de ce double suffixe et pour examiner son fonctionnement en toponymie, il est fait appel à la répartition géographique, à la vitalité diachronique, etc., mais aussi à la situation comparée en toponymie et dans le lexique.

C'est un peu dans cet esprit, alliant lexique et onomastique, qu'Esther BAIWIR examine les traces de *Toponymie et anthroponymie dans l'Atlas linguistique de la Wallonie*. Forte de son expérience de rédactrice de l'*ALW*, elle y met en exergue le traitement d'appellatifs exploitables en onomastique comme chemin, côte, eau, pâtis, etc., et surtout tout l'éventail des données onomastiques disséminées dans les différents volumes (lune, Voie lactée, vents). Toutes ces formes onomastiques sont rassemblées dans un index qui sera précieux pour le chercheur.

Le souci est différent chez Aude WIRTH, chercheuse française ayant bénéficié de deux mandats à l'Université catholique de Louvain et particulièrement attentive de ce fait aux faits de langue qui opposent Belges et Français. Dans sa *Note sur quelques déonomastiques du français de Belgique*, elle examine successivement quatre cas de déonomastiques modernes typiquement « belges », à savoir *autosécurité* « inspection technique des véhicules automobiles », *baxter* « flacon contenant du sérum pour perfusion », *éternit* « matériau de construction composé de ciment mélangé à des fibres » et *weck* « bocal en verre utilisé pour faire les conserves », quatre mots issus plutôt de noms de marque.

Bien sûr, Bruxelles n'est pas Paris. Mais Bruxelles est aussi une grande ville, sujette aux phénomènes de mode, et Paris n'en est loin ni géographiquement ni culturellement. Dans sa communication consacrée à la toponymie urbaine de la ville qui nous recevait, Pierre VAN NIEUWENHUYSEN s'interroge, à partir de quelques exemples choisis, *Sur le mode de l'éponyme et à la mode de Paris. Noms de lieux « parisiens » dans le nord-ouest de Bruxelles aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*.

Bref, un échantillon de communications qui illustre les multiples facettes

de la recherche onymique en Belgique francophone et qui fait écho aux communications portant sur l'onomastique française ou européenne.

Il nous reste à remercier les membres du conseil de la Société française d'onomastique de nous avoir accordé leur confiance et de nous avoir permis cette rencontre scientifique et humaine au cœur même de la capitale européenne.

Jean GERMAIN  
Secrétaire de la Section wallonne de la  
Commission royale de toponymie et de dialectologie

# XVI<sup>e</sup> COLLOQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ONOMASTIQUE

## COMMISSION ROYALE DE TOPONYMIE ET DIALECTOLOGIE, SECTION WALLONNE (Bruxelles, Palais des Académies)

### Mot d'accueil du Président du colloque

**L**a Section wallonne de la Commission royale de toponymie et dialectologie est heureuse d'accueillir la Société française d'onomastique qui lui fait l'honneur de tenir son colloque à Bruxelles, dans ce palais des Académies. Elle se réjouit du succès recueilli par cette réunion qui a attiré des chercheurs d'horizons aussi différents et éloignés que la Roumanie, la Pologne, l'Algérie et le Mexique, chercheurs qui feront partager le résultat de leurs travaux dans une trentaine de domaines différents.

La seconde circulaire du colloque annonçait que la présidence serait assurée par M. André Goosse, membre honoraire de la Commission de toponymie, personnalité de renommée mondiale, connue surtout pour le rôle qu'il joue dans la révision et la mise à jour de ce monument que constitue *Le bon usage* de Maurice Grevisse, ouvrage que tous les spécialistes considèrent comme la meilleure grammaire du français. Malgré ses quatre-vingt-sept ans, André Goosse est toujours plein de vitalité, mais au moment où il a pris l'engagement d'assumer la présidence du colloque, il avait oublié qu'il devait aussi présider, à Paris, le Conseil international de la langue française.

Les études onomastiques en Belgique peuvent se prévaloir d'une longue tradition. Certaines études de qualité datent du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment le *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* de Charles Grandgagnage, paru en 1855. Méritent encore d'être cités et consultés des ouvrages de deux historiens, le chanoine Charles-Gustave Roland et Godefroid Kurth.

En 1877, la Société liégeoise de littérature wallonne (devenue plus tard Société de langue et de littérature wallonnes) a institué une section d'anthroponymie dans ses concours annuels. On y a présenté une étude sur les prénoms liégeois et une autre sur les noms de famille du pays de Liège, due à Albin Body, qui a été récompensée et publiée en 1879.

La partie flamande du pays peut également s'enorgueillir d'une longue tradition des études onomastiques. Une bibliographie rétrospective établie en

1928 relève un millier d'études de toponymie<sup>1</sup>. En 1897, Camille Huysmans, qui a été élève de Godefroid Kurth à l'Université de Liège, rédige un doctorat en philologie germanique sur la toponymie de sa commune limbourgeoise<sup>2</sup>. S'étant consacré ensuite à la politique et devenu ministre des Sciences et Arts, Huysmans soumet en 1926 au roi Albert I<sup>er</sup> l'arrêté royal instituant la Commission de toponymie et dialectologie. En ces jours où la Société française d'onomastique tient son colloque à Bruxelles, il convenait d'évoquer Camille Huysmans, qui a fondé la Commission de toponymie, dont le rôle a été important dans le développement des études onomastiques dans notre pays.

L'acte de fondation de la Commission lui assigne comme mission d'encourager les études de toponymie et de dialectologie et d'encourager les jeunes chercheurs.

Prenant en considération les études qu'elle a publiées dans les quarante-quatre tomes de son *Bulletin-Handelingen* et dans les cinquante-cinq volumes de *Mémoires-Werken*, on peut affirmer qu'elle n'a pas failli à sa mission. En réalité, cette commission aurait dû s'appeler « Commission d'onomastique et de dialectologie », car dès le deuxième volume de son *Bulletin*, elle livre déjà une étude sur les noms de personne.

À côté de ce rôle purement scientifique, la Commission a dû assumer des tâches de conseil et de contrôle, notamment pour la fixation de la forme des toponymes. Elle a été consultée pour l'importante réforme des toponymes flamands, puis pour les noms qui figurent sur la carte d'état-major (devenue carte de l'Institut géographique national). Après la Seconde Guerre, le pouvoir politique lui a confié le contrôle des changements des noms officiels des voies publiques. Ce rôle a été confirmé par une loi pour la Section wallonne, seulement, après la première réforme institutionnelle du pays.

En 1926, le ministre a nommé membre de la Commission Auguste Vincent (1879-1962), qui était alors conservateur à la Bibliothèque royale. Ce chercheur avait déjà publié plusieurs contributions de valeur sur la toponymie du pays. Il avait été chargé d'un cours de toponymie à l'Institut des hautes études de Belgique et il préparait une synthèse sur la toponymie de notre pays. Publié en 1927, cet ouvrage intitulé *Les noms de lieux de la Belgique*, étudie les noms des régions wallonnes et flamandes et de la partie germanophone du pays, en se basant sur un immense dépouillement de sources anciennes imprimées. Dix ans plus tard, A. Vincent a fait paraître sa magistrale *Toponymie de la France*, dont les matériaux sont encore utilisés et exploités actuellement dans beaucoup d'études. Il a encore publié un petit volume intitulé *Que signifient nos noms de lieux ?* (1947), qui apportait des

---

<sup>1</sup> Bibliographie parue dans le « Bulletin de la Commission de toponymie et dialectologie », 1927 et 1928.

<sup>2</sup> Camille HUYSMANS, *Toponymische studie over de oude en nieuwere plaatsnamen der gemeente Bilzen*, 1897.

compléments et des corrections à son ouvrage de 1927. Enfin, on lui doit aussi une synthèse sur *Les noms de famille de la Belgique* (1952).

Un autre chercheur qu'il convient de rappeler lors de ce colloque, c'est Jules Herbillon (1896-1987). Il a collaboré à plusieurs reprises à la *Revue internationale d'onomastique*, en publiant des articles sur ce qu'il appelait des « prénoms curieux », dont il suivait les modes (la dispersion) dans diverses régions de Wallonie et aussi en France. Pendant plus de trente ans, il a confié au *Bulletin de la Commission* des articles sur la toponymie de la Hesbaye. Il a mené à bien une étude sur tous les noms de commune de la Wallonie, parue en 1986, puis il a jeté les bases d'un *Dictionnaire des noms de famille* que Jean Germain a complété et mené à bon port en 1996, avant d'en faire une deuxième édition fort enrichie en 2007.

J. Herbillon a été un des organisateurs du Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie, qui s'est tenu à Bruxelles en 1949. Il a été secondé par Omer Jodogne, dont il convient aussi de souligner le rôle qu'il a eu dans le développement de nos études. C'est lui qui a pris l'initiative de réaliser un répertoire complet des noms de famille. Aux chercheurs qui disposent à présent, grâce à l'informatique, d'inventaires basés sur les registres nationaux, de tels répertoires paraissent dépassés, mais il ne faut pas oublier quels étaient les moyens et les sources dont on disposait dans l'immédiat après-guerre. Herbillon a eu constamment recours à ces répertoires dans son traité des noms de famille belges, d'où est issu le *Dictionnaire Germain-Herbillon*.

O. Jodogne a créé à Louvain un cours d'onomastique et c'est dans le prolongement de ce cours que de nombreux étudiants ont choisi de consacrer leur mémoire de licence à l'étude de la toponymie d'une commune. À l'époque, ce choix était bien plus courant à l'Université de Liège, qui se trouve dans une région où le wallon est resté plus vivant et où le prestige des professeurs, Jean Haust, Louis Remacle, Élisée Legros, Jean Lechanteur a attiré plus d'étudiants vers la toponymie ou la dialectologie. Grâce à l'action de ces enseignants de Liège et de Louvain, la toponymie de près d'une commune sur quatre de la Wallonie a été étudiée de manière approfondie<sup>3</sup>.

Mode(s) en onomastique : tel est le thème de ce colloque. Des chercheurs exposeront quels types de modes ils ont cernés dans leurs travaux. Modes (au féminin) concernant les diffusions et le renouvellement du matériel onomastique. Mais aussi modes au masculin ou quels sont les modes opératoires, les démarches mises en œuvre pour analyser et interpréter ce matériel onomastique.

---

<sup>3</sup> La Wallonie comptait près de 1 500 communes avant la fusion de 1976. Voir la bibliographie de Jean GERMAIN, en collaboration avec † Régine TOUSSAINT, *Les études toponymiques et microtoponymiques en Wallonie. Bibliographie rétrospective*, Michiels, Liège, 2011 (« Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie. Section wallonne », 25), 262 p.

Comme il est d'usage, le colloque réserve une place aux travaux de la région qui l'accueille. Cette fois, l'hôte est hors de l'Hexagone ; la dernière partie du colloque permettra donc d'entendre des communications portant sur le domaine belgo-roman.

Une fois encore, au nom de tous les collègues de la Commission, je vous souhaite la bienvenue en Belgique et à Bruxelles.

Jean-Marie PIERRET  
Professeur émérite de l'Université de Louvain

***CONTINUITÉS ET RUPTURES  
EN TOPONYMIE***



# CONTINUITÉ ET ÉVOLUTION DES MODÈLES MASCULINS ET FÉMININS EN TOPONYMIE

Jean-Claude BOUVIER  
Aix-Marseille Université

## Introduction

L'idée de cette communication vient d'une double constatation à propos des toponymes dits d'origine gallo-romaine exprimant, comme on le dit généralement, un rapport à la propriété ou à l'exploitation de domaines ruraux. Je veux parler principalement des toponymes formés avec le suffixe latin -ANU et accessoirement de ceux qui comprennent le suffixe -ACU, d'origine gauloise, mais romanisé : ces derniers sont sans doute plus nombreux et plus largement répartis sur le territoire français, mais ils peuvent aussi, dans bien des cas, être de création beaucoup plus tardive et surtout, comme on le sait bien maintenant, le suffixe ayant souvent été rattaché à des noms communs désignant des aspects du paysage, ils ne semblent se rapporter que rarement à des domaines ruraux<sup>1</sup>.

La première constatation, c'est que dans une même région, dans un même terroir, on trouve actuellement une coexistence entre des représentants masculins et des représentants féminins de ces formations en -ANU, sans qu'en apparaisse clairement la justification. Par exemple :

— dans la Drôme à quelques km de distance : Alixan, Grignan / Marsanne, Cornillane ;

— dans les Alpes de Haute-Provence : Curbans / Simiane ;

— dans le Vaucluse : Aubignan, Frontignan, etc. / Cairanne, Sarsane, etc.

La deuxième constatation, corollaire de la première, est que, pour expliquer ces formations, les toponymistes sont amenés à sous-entendre un nom commun, masculin pour les formes en *-an*, féminin pour les formes en *-ane*. Et ce sera alors généralement *fundus* « portion du sol qui forme une exploitation agricole », comme disait Arbois de Jubainville<sup>2</sup>, dans le premier cas ; *villa* « groupe de bâtiments où le propriétaire du *fundus* se loge », selon

---

<sup>1</sup> Voir en particulier Gérard TAVERDET, *Noms de lieux de Bourgogne*, Paris, Bonneton, 1994, pp. 45-58 ; Gérard, COULON, 1990, *Les gallo-romains*, Paris, A. Colin, p. 113 ; Alain FERDIÈRE, *Les campagnes en Gaule romaine*, Arles, Errance, 1988, p. 90.

<sup>2</sup> Henri d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « Le *fundus* et la *villa* en Gaule », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 30, n° 2, Paris, 1896, pp. 306-311. Sur cette question voir aussi Charles ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*, Paris, d'Artrey, 1950, p. 378.

le même Arbois de Jubainville, dans le deuxième cas. Mais, comme l'avait bien remarqué Michel Roblin, cela pourrait être aussi *vicus* ou *locus* pour le masculin, *cortis, casa, mansio, mansura, terra, cultura, ruptura*, pour le féminin<sup>3</sup>. Et de toute façon je dois avouer que l'explication par le sous-entendu m'a toujours laissé, ici comme ailleurs, un peu sur ma faim et en tout cas m'a incité, dans le cas présent, à essayer d'approfondir un peu la question et d'abord de l'élargir.

Car cette oscillation entre masculin et féminin n'est pas réservée aux toponymes d'origine gallo-romaine ou latino-romane. Elle semble courir à travers toute l'histoire jusqu'aux périodes les plus contemporaines. Il faut évidemment tenir compte du contexte historique autant que géographique dans lequel les formes que nous analysons sont apparues et procéder à l'analyse critique des documents dans lesquels elles sont attestées. Mais on peut légitimement se poser la question de savoir si ces constructions au masculin et au féminin n'ont pas été élaborées dans des sortes de matrices morphologiques et sémantiques qui d'une époque à l'autre se maintiendraient au-delà de toutes les évolutions culturelles et linguistiques, en un mot, pour reprendre la thématique de ce colloque, si elles ne relèvent pas de modes qui peuvent aussi, vu leur récurrence dans le temps, être considérées comme des modèles.

### Toponymes en -ANU, -ANA

Selon l'inventaire d'Ernest Nègre très incomplet sans doute, mais certainement représentatif de l'ensemble français, il y aurait :

- 224 noms en -ANU, dont 16 au féminin (6 en Provence), soit 15,6 %.
- Par exemple La Brillane (AHP), *Lebrinnana* en 1120, Maussane (B. d. Rh.), *Manuciana* en 1060 ; Vauciennes (Oise), *Velciana* 980<sup>4</sup>, etc.

### Remarques

- Les noms en -ANICU doivent être mis à part. Dans l'immense majorité des cas ces toponymes semblent formés à partir du pluriel masculin du suffixe : d'où Aimargues, Caissargues, Gallargues, Souvignargues, etc., dans une aire méditerranéenne comprenant l'Hérault, le Gard et les Bouches-du-Rhône, mais aussi Caissergues, Olliergues... Chatuzange (Drôme ; *Chatuzanges* en 1095), Julliangues... ailleurs en pays d'oc. Mais la forme latine de pluriel en *-is* que l'on trouve souvent dans les documents anciens peut être évidemment interprétée comme un masculin ou un féminin : par exemple *de Lanzanicis* au XII<sup>e</sup> s. pour l'actuel Lanzargues, *Massilianicis* en

<sup>3</sup> Michel ROBBLIN, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, Picard, 1978, p. 107.

<sup>4</sup> Ernest NÈGRE, *Toponymie générale de la France*, Genève, Droz, vol. 1, 1990.

1345 pour Massillargues, etc., ce qui crée une incertitude sur leur origine exacte.

- Si l'on associe les noms en -ACU, -IACU aux précédents, malgré toutes les réserves qui ont été faites, on constate que la proportion des féminins y est globalement bien plus faible :

- 3369 noms en -ACU, -IACU, dont seulement 56 au féminin, en -ACA, soit 5,80 %. Exemples : Eyragues (13) : *Airaga* en 1094, Besayes (26) : *Besaicas* en 998, Thésée (Loir-et-Cher) *Tasciaca*, etc. On remarque beaucoup de pluriels au féminin dans ces formations : p. ex. Besayes, Cartignies, Choisies, Feignies (Nord), Savignies, Juvignies (Oise).

### Autres modes de formation

Visiblement les masculins sont largement dominants dans ces formations réalisées à l'aide des deux suffixes -ACU et -ANU. Mais, pour en rester aux désignations toponymiques d'exploitations rurales gallo-romaines ou prétendues telles formées à partir d'un nom de personne, il y a d'autres catégories qui doivent être prises en considération. Ce sont d'abord les noms de personnes employés seuls, du type Albi, venant du NP latin *Albius*, Apt, Ganges, Privas, etc., ou du type Dijon, Lançon, Tournon, etc. (avec cas régime en -ONE). Ils sont au nombre de 919 dans l'inventaire d'E. Nègre. Mais les formes féminines y sont très rares : aucune dans les noms à finale *-on* et seulement six pour les autres, soit 0,6 % du total. Il s'agit d'ailleurs d'un nom de personne féminin dans chacun de ces six cas : La Bourine (Bouches-du-Rhône), Cordelle (Loire), Evosges (Ain), Savines (Hautes-Alpes), Senaide (Vosges), venant probablement de *senecta* « vieille femme », qui a dû donner un nom propre de personne romain.

La deuxième catégorie est bien différente, puisque c'est celle des toponymes qui sont constitués, selon Nègre, de noms de personnes « romans » suivis de la finale *-a* du féminin. Dans l'inventaire de Nègre il y en a 447 : par exemple, en dehors de l'expression proprement dite de la propriété, *Augusta Triscatinorum* (Drôme : nom latin de St-Paul-Trois-Châteaux donné par Pline au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.), Aoste (Isère), Aouste (Ardennes, Drôme, Seine-Maritime), Serves (*de Cervia* en 1153), Sens (*Sancia* en 1124), Talence, Valence, Vizille, etc. Souvent la forme aussi bien moderne que médiévale est au pluriel : par exemple Bages (Aude), *villa Baiae* en 782, Bulles (Oise), *Bubullarum castrum* en 696, Fillières (Meurthe-et-Moselle), *Villa Fidinis* en 634, Lambres (Nord), *Lambras* en 869.

Il est évident que, malgré cet apport non négligeable des formes à finale latine -A, les toponymes ayant pu désigner des domaines de l'époque gallo-romaine ou sensiblement postérieure sont rarement au féminin. Est-ce que, dans ces conditions, des termes comme *fundus* exprimant une notion foncière, ou *locus* de sens beaucoup plus vague, auraient paru suffisamment

pertinents pour servir de support aux créations toponymiques des premiers siècles de notre ère, en évinçant ainsi les termes de *villa* ou *terra* ?

### Autonomie du toponyme

Pour tenter de répondre à la question, il faut d'abord se rappeler que, dans les inscriptions latines de l'époque de la colonisation romaine, l'on n'a pas d'attestation de noms de domaines associant un nom propre de personne et un nom commun. On découvre parfois, très rarement, sur des stèles funéraires, des noms que l'on retrouve aujourd'hui dans des toponymes de formation gallo-romaine : par exemple dans le Dauphiné *Repentinus* au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sur le territoire de ce qui est devenu Reventin-Vaugris (Isère), ou *Placidus* au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., expliquant Plaisians (Drôme)<sup>5</sup>. Mais une séquence comme *\*Repentinus fundus* ou *\*Repentina villa* ne semble pas être attestée.

Il est bien difficile, dans ces conditions, de savoir quand exactement se sont formés ces toponymes en -ANUM, -ACUM... ou en -A, qu'ils soient masculins ou féminins. Les attestations les plus nombreuses que nous ayons sont médiévales, donc, dans la plupart des cas, bien éloignées de l'époque de la création supposée. Mais ce qui est significatif, c'est que dans la très grande majorité de ces textes, dès les attestations les plus anciennes, c'est-à-dire pré-médiévales et parfois gallo-romaines, le toponyme est bien constitué : il peut être employé seul sans aucun support nominal. Les exemples sont innombrables. On l'a vu ci-dessus, la séquence *Augusta Tricastinorum* citée par Pline n'est pas précédée ou suivie d'un nom commun tel que *civitas*. On citera aussi, pour une époque ancienne, ce passage d'une lettre de l'écrivain Sidoine Apollinaire, écrite vers 465 : « Sumus Avitaci, nomen quod, quia uxorium, patrio mihi dulcius.... ». *Avitacus* est bien le nom de la *villa* qu'il possède au sud-ouest de Clermont-Ferrand (Aydat aujourd'hui), et qu'il décrit avec précision dans cette lettre<sup>6</sup>.

Mais, quand, pour donner une information plus précise, on accompagne ce toponyme d'un nom commun désignant la propriété, comme *villa*, il ne s'accorde pas en général en genre ou en nombre avec ce nom : proche ou éloigné du mot *villa*, mot féminin, il sera par exemple cité au masculin et pourra même être au pluriel, ou inversement *villa* aura le pluriel et le toponyme le singulier.

Quelques exemples parmi les plus anciens, dans un secteur de langue d'oïl et un de langue d'oc :

- Oise, 627 : *In villa quae cognominatur Patriago, que est in pago lemozino*

---

<sup>5</sup> Jean-Claude BOUVIER, *Noms de lieux du Dauphiné*, Paris, Bonneton, 2002, pp. 53 et 57.

<sup>6</sup> SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres I-V*, collection Budé, Paris, Belles-Lettres, 1970, p. 46.

- 656-670 : *villas nuncupantis Aguciago, Cusduno...*<sup>7</sup> (Roblin, p. 299) ;
- 696, Drôme : *de Geniciaco villa (Testamentum Ephibii abbatis de Genicia)* ;
- vers 908 : *Jeneciacum scilicet villam .... In villa que dicitur Gervanciaco* ;
- 923 : *in villis que nominantur Carliaco .... alias villa Pisanciano* ;
- 932 : *in Aurlianis villa*<sup>8</sup>.

Comme le disait très bien Michel Roblin, « faut-il finalement supposer que ces noms suffixés comme des adjectifs ont été compris comme tels, et ne convient-il pas mieux de les considérer comme des substantifs ? »<sup>9</sup>. Les exemples cités ci-dessus montrent à l'évidence que ces noms sont des substantifs, probablement dès le début, du moins depuis les premières attestations que nous en avons, et qu'ils sont autonomes par rapport aux noms communs qui dans les textes anciens les accompagnent parfois ou sont présentés comme sous-entendus. Alors il n'est peut-être pas nécessaire non plus d'inventer des sous-entendus...

### La question du genre

Mais il faut aller plus loin. On constate que dans les textes anciens cités par E. Nègre la forme du toponyme n'est pas toujours stable : d'une époque à l'autre et d'un texte à l'autre il peut y avoir oscillation entre le masculin et le féminin, pour des noms de domaines ou d'agglomérations :

Par exemple :

- Bages (Aude) : *villa Baiiae* en 782, *villa Bajas* en 806, *villa Baiano* vers 844 ;
- Aimargues (Gard) : *Armasanica* en 813, *Armacianicus* en 913, *Armadanegues* en 1118 ;
- Gallargues (Gard) : *villa Galacianicus* en 1007, *Galadanicas* en 1148, *Galasanica* en 1155 ;
- Aouste (Drôme) : *Augustum* ou *Augusta* au IV<sup>e</sup> s. d'après les itinéraires<sup>10</sup>
- Aniane (Hérault) : *loco nuncupante Aniano* 777-87, *monasterio Aniana* 814, etc.

*N.B.* Ces deux derniers toponymes ne représentent pas des domaines d'exploitation : l'un, *Augustu/a* est le nom d'une agglomération secondaire, une *mansio* ; le deuxième, *Aniano/a*, comme l'indique la citation, est celui

<sup>7</sup> Michel ROBLIN, *op. cit.*, p. 299 et Émile LAMBERT, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens, Musée de Picardie, 1982.

<sup>8</sup> *Cartulaire de l'abbaye de Saint Bernard de Romans*, nouvelle édition complète d'après le manuscrit original, Romans, 1898.

<sup>9</sup> Michel ROBLIN, *op. cit.*, p. 107.

<sup>10</sup> *Carte archéologique de la Drôme*, Paris, Conjard-Réthoré, 2010, p. 156.

d'un lieu saint. Le rapport à l'espace n'est sans doute pas le même que dans les cas précédents, mais la variation de forme est du même type.

Certes ces exemples ne sont pas très nombreux et on pourra toujours dire que certains scribes n'ont pas été très regardants sur l'exactitude de la forme qu'ils transcrivaient... En réalité, je crois que ces hésitations entre masculin et féminin confirment l'idée que l'on n'a pas eu besoin de recourir à un nom commun de propriété ou d'autre chose pour créer ces toponymes : la référence à une personne se suffisait à elle-même. Ces propriétaires étant, dans leur écrasante majorité, des hommes, il était assez normal que cette référence fût exprimée au masculin. L'adjonction du suffixe marquait à elle seule, et d'une façon abstraite, la relation entre la personne et le lieu.\**Placidianus* (Plaisians) était finalement la possession au sens abstrait du terme, la « chose », si je peux dire, de Placidius ou de la *gens* Placidius, de la même façon que de nos jours, en toponymie occitane, le démonstratif neutre *aquò* ou *quò*, « cela, ça », peut être employé, précédé ou nom de la préposition *en*, pour introduire un nom de personne, dans la formation de toponymes de propriété : par exemple en pays niçois : Co de Barrale, Aco de Brès, Aco de Marc, etc., « ça de Barral, de Brès, de Marc »<sup>11</sup>, etc. ; dans l'Aude : Co de Rivals (Castelnaudary), Co d'En Sabatté (St-Martin-Lalande)<sup>12</sup>, etc. L'emploi du suffixe au masculin exprime en quelque sorte cette « neutralité » de la désignation. Car il faut se rappeler que le genre grammatical masculin regroupe en latin tardif le masculin et le neutre du latin classique et devient ainsi assez vite dans l'ensemble du gallo-roman une catégorie grammaticale non marquée, par rapport au féminin qui est morphologiquement et de là sémantiquement marqué.

Que signifie donc l'emploi du féminin dans les documents les plus anciens ? Évidemment il faut mettre à part les quelques toponymes constitués d'un nom de personne au féminin sans suffixe, qui se rapportent, comme on l'a vu, à des personnes féminines. Pour les autres, il y a ceux dans lesquels l'oscillation entre les deux genres morphologiques semble traduire une indifférence au genre et donc une sorte de neutralité de la désignation. Mais il y a aussi les toponymes créés à l'aide de la désinence *-a* du féminin, plus difficiles à interpréter. Il est tentant certes de « sous-entendre », comme on le fait généralement, le substantif *villa* et l'attestation *de villa Agnana* en 989, pour le prieuré de Saint-Pierre d'Agnane (commune de Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse) de même que *Aureliana civitas, urbs Aureliana* au IV<sup>e</sup> s. pour Orléans, donneraient du poids à cette hypothèse. Mais on a vu à quel point, dans l'immense majorité des cas, les toponymes de ce type-là étaient autonomes par rapport à leur support nominal quand il était présent. Parmi les toponymes en *-a*, on trouve d'ailleurs, comme pour les masculins, des cas

---

<sup>11</sup> Jean-Claude RANUCCI, *Essai de microtoponymie occitane : les noms de lieux des hautes vallées du pays niçois*, thèse de doctorat, Université de Nice, 1999, p.115.

<sup>12</sup> Ernest NÈGRE, *op. cit.*, vol 3, 1991, p. 1683.

de non accord entre les deux éléments : ainsi pour Chapaize (Saône-et-Loire), *monasterio Capasie* vers 1150. L'exemple d'*Aniana villa* ou de *monasterio Capasie* ne serait donc pas absolument significatif.

On pourrait évidemment interpréter cette finale *-a* comme celle du neutre latin pluriel, ce qui corroborerait les analyses précédentes sur l'arbitraire, la neutralité des formes à suffixe masculin. Il est vrai que les pluriels que nous trouvons aujourd'hui sont pour la plupart d'anciens singuliers auxquels un *-s* a été ajouté tardivement : par exemple Serves (Drôme), *de Cervia* en 1153, Signes (Var), *de villa Signa* en 984. Mais on a aussi de vrais pluriels féminins dans les documents anciens : *Argentarias* pour Argentières (Seine-et-Marne) en 1189, *Bescinas* pour Bessines (Deux-Sèvres) vers 1185.

Alors pourquoi ne pas se demander si, le féminin étant devenu une catégorie grammaticale marquée, la présence de ce suffixe *-a* n'aurait pas eu tendance à exprimer une relation que nous pourrions dire plus étroite, sinon affective, entre la personne et le bien ? Cette hypothèse pourrait être étayée par des observations faites dans les étapes ultérieures de l'histoire des toponymes relatifs à la possession d'un espace.

## **Toponymes de création médiévale ou moderne**

### **1. Créations spécifiques**

Sans doute la multiplication des formes de propriété et les modifications successives du rapport individuel ou collectif à la possession ou à l'exploitation de biens font-elles que les modes de dénomination toponymique à partir d'un nom de personne sont devenus plus diversifiés de l'époque gallo-romaine à nos jours. Le besoin d'identifier un bien particulier (maison, champ, pré, etc.) conduira à créer des toponymes explicitant la nature de ce bien, le nom commun introduisant alors un nom de personne complément sans préposition, selon un modèle bien connu et très productif en toponymie gallo-romane : par exemple, La Maison Clément (Saône-et-Loire), Mesnil Germain (Calvados), Pra-Guitard, Prélombard, Prébelleau, etc., dans la Drôme, Champ-Lambert (Drôme), Champbertrand (Seine-et-Marne), etc., ou encore Fontaine la Guyon (Eure-et-Loire) avec l'article démonstratif, etc., le mode de construction étant le même que dans Mont Bertrand, Mont Denis, La Chapelle-Bertrand (Deux-Sèvres), Châteaubriant (Loire-Atlantique), Bourg-la-Reine, Bois-le-Roi etc. On aura aussi quelques constructions avec la préposition *de*, comme Le Mas de Lombard (Tarn-et-Garonne), La Roche des Arnauds (Hautes-Alpes), ou encore une forme adjectivale du nom de personne : dans la Drôme La Grange Gontarde, qui a pris la suite d'un ancien La Grange des Gontards (1478)...

## 2. Continuité

Cela étant dit, on est frappé de constater que dans bien des cas il y a, des époques anciennes jusqu'à nos jours, une continuité réelle dans les procédures morphologiques utilisées pour former des noms de propriétés à partir d'un nom de personne.

Les suffixes ne sont plus les mêmes, mais ils continuent à être un moyen privilégié de créer des toponymes de propriété<sup>13</sup> :

- suffixe *-ière* : La Bernardière (Cher), La Blanchardière (Vienne), La Martinière (Eure-et-Loir, Rhône...), La Possonière (Maine-et-Loire), La Robertière (Isère, Engins)<sup>14</sup> ;
- suffixe *-erie* : La Bernaderie (Cher), La Blancharderie (Verdun, Meuse), La Marguerie (Drôme)<sup>15</sup> ;
- suffixe *-ie* : La Bernerie (Loire-Atlantique), La Ferrandie (Dordogne) ;
- suffixe *-ais* : La Richardais (Ille-et-Vilaine), La Guichardais (ibid.) ;
- suffixe occitan *-enc* : Martinenc (Hautes-Alpes), Les Ramondens (Tarn et Aude) ;
- suffixe occitan *-ès* (lat. *-ensem*) : Marsalès (Dordogne), Rimondeix (Creuse).

D'autre part, il est très fréquent que, comme dans les anciennes formations, le nom de personne soit employé seul, sans suffixe<sup>16</sup>. Par exemple :

- Blanchard, Bernard (Haute-Marne), Bertrand (Seine-et-Marne) ;
- Le Bernard (Vendée), Le Bizot (Doubs), Le Hébert (Manche, Ste-Marie-du-Mont), Le Poinçonnet ;
- Les Bernards, Les Bizots (Saône-et-Loire), Les Alberts, Les Corréards (Drôme, La Chapelle-en-Vercors), Les Martins (Drôme...) ;
- La Martinière, La Richardais, La Girardie, Les Philippières, Les Junies ;
- Martine, (Aiguilles, H.A.), Marianne (Drôme, Cobonne)<sup>17</sup> ;

---

<sup>13</sup> Ernest NÈGRE, *op. cit.*, vol. 3, pp. 1689-1695.

<sup>14</sup> René TRUC, *Les noms de lieux du Vercors*, Die, Editions Die, 1991, p. 115.

<sup>15</sup> Sur les toponymes dérivés en *-ière* et en *-erie*, voir en particulier François de BEAUREPAIRE, « Les noms de lieux habités de Basse-Normandie en *-ière* et en *-erie* », dans *Onomastique et Histoire – Onomastique littéraire*, Actes du VIII<sup>e</sup> colloque de la Société Française d'Onomastique (Aix-en-Provence, 26-29 octobre 1994), édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998, pp. 33-40.

<sup>16</sup> Ernest NÈGRE, *op. cit.*, vol. 3, pp. 1695-1705.

<sup>17</sup> Justin BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, Imprimerie nationale, 1891.

- La Payande (Drôme), La Bernarde (Rognac, Bouches-du-Rhône)<sup>18</sup>, La Duranne (Aix-en-Provence), La Blancarde (Marseille)<sup>19</sup>, La Maria (Drôme, Sainte-Jalle) ;
- Les Martines (La Salle, H.A.), Les Corréardes (Drôme, Lus-la-Croix-Haute).

On observera que dans tous ces cas — que les noms de personnes soient suivis d'un suffixe ou qu'ils soient employés seuls — les toponymes ainsi formés n'ont pas plus besoin de support nominal que leurs ancêtres. Ce sont des substantifs parfaitement autonomes, parfois précédés de l'indice grammatical du substantif qu'est l'article défini.

On notera aussi que dans tous ces cas les toponymes sont masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, comme dans les anciennes formations, mais selon une distribution qui mérite l'attention. Si on se reporte à l'inventaire d'E. Nègre, on constate d'abord que sur un total de 408 toponymes retenus les noms de personnes seuls seraient presque trois fois plus nombreux que les noms de personnes suffixés : 297 contre 111. Les pluriels sont très minoritaires : 32 seulement sur un total de 408. Quant au genre, c'est le masculin qui est majoritaire, mais d'une façon bien plus étroite que dans les périodes antérieures : les toponymes féminins sont 145 sur 408, soit 35,5 %. Il convient toutefois de nuancer cette donnée en faisant remarquer que les noms de personnes suffixés sont dans une écrasante majorité au féminin : types La Bernarderie, La Richardais, etc. Chez E. Nègre, 34 toponymes formés de noms de personnes seuls sont au féminin : types La Bernarde, Bernières, mais, d'après des relevés personnels dans plusieurs monographies ou recueils de documents, ils seraient nettement plus fréquents dans les microtoponymes (noms de quartiers ou de fermes).

Malgré ce relatif déséquilibre entre les deux genres, on peut faire les mêmes remarques que pour les noms gallo-romains. Le masculin, à peu près réservé aux noms sans suffixes, a un caractère générique et même neutralisé : Bernard ou Les Bernards, c'est simplement le nom de la famille qui occupe ces lieux, sans précision ou connotation particulière. Et il est significatif que le féminin soit au contraire le plus souvent associé à un suffixe exprimant la relation entre une personne et un bien ou un lieu. Cette relation, ce lien seraient rendus plus forts par le choix du féminin. Dans les autres cas, le choix du genre féminin n'est peut-être pas très significatif. On voit parfois, dans des espaces éloignés ou rapprochés, une oscillation, qui peut sembler arbitraire entre masculin et féminin : par exemple dans la Drôme, les Corréards à La Chapelle-en-Vercors et Les Corréardes ou Corriardes à Lus-la-Croix-Haute. Mais on est en droit de penser que La

<sup>18</sup> Gérard CASTEL, *Rognac, un antique terroir*, Association Sciences et Culture, 1987. Le nom de La Bernarde est attesté dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>19</sup> Sur La Duranne et La Blancarde, voir Jean-Claude BOUVIER, *Les noms de rues disent la ville*, Paris, Bonneton, 2007, p. 85.

Bernarde ou La Blancarde, Martine ou Les Martines disent autre chose que les simples Bernard, Les Bernards, Martin, Les Martins : le féminin paraît insister sur le lien entre la famille et le bien possédé et individualiser, humaniser, si l'on peut dire, le toponyme en détachant la relation entre la personne et le bien de la neutralité collective à laquelle la conduit le masculin.

### 3. L'exemple de la littérature

Cette idée pourrait être confirmée par l'usage que fait parfois de ces féminins la littérature. Toute une étude serait nécessaire sur cette question. Je prendrai un seul exemple, celui d'un écrivain de Provence qui dans ses premières œuvres surtout a beaucoup écrit sur la connivence entre le paysan et sa terre : Jean Giono. Il se trouve que très souvent le nom de la ferme qui appartient à un personnage ou dans laquelle il travaille ou vers laquelle il se dirige est un nom féminin : par exemple, dans *Collines*, La Clémentine<sup>20</sup> ; dans *Un de Baumugnes* surtout, le personnage central en quelque sorte du roman, La Douloire, où Angèle est séquestrée avec son fils ; La Jourdan, la ferme de Jourdan, Fra-Joséphine, La Fauconnière... dans *Que ma joie demeure* etc. Et ce choix ne semble pas indifférent. Il permet à Giono de faire de cette propriété rurale une sorte d'être vivant : ainsi « La Douloire dormait et, dans son sommeil, elle laissait voir son corps de pauvre »<sup>21</sup>. Dans *Que ma joie demeure*, au début du roman, le lien affectif entre le personnage Jourdan et le nom de sa ferme La Jourdan est bien explicité : « Il était arrivé ici avec Marthe [...] et il avait dit : "ça s'appellera La Jourdan", ça pour se donner du cœur »<sup>22</sup>.

### 4. La toponymie urbaine peut-elle nous éclairer ?

Les relations entre un individu et un espace sont relativement rares en toponymie urbaine. Le plus souvent les noms des personnalités, qui sont de plus en plus nombreux sur les plaques de nos rues, sont déconnectés de l'espace : on retient essentiellement leur valeur commémorative ou symbolique. Parfois un lien existe entre la personne et la rue, soit qu'elle y soit née ou y ait vécu, soit que le nom de cette personne soit associé à une activité ou une institution existant ou ayant existé dans cet espace : par exemple le nom d'un maire, à proximité de l'Hôtel de Ville... Mais il existe une catégorie de toponymes plus directement motivés par la notion de propriété d'un bien. Ce sont les noms des voies urbaines qui ont été ouvertes

---

<sup>20</sup> Jean GIONO, *Collines*, dans *Œuvres romanesques complètes*, collection La Pléiade, t.1, Paris, Gallimard, 1971, p. 131.

<sup>21</sup> Jean GIONO, *Un de Baumugnes*, Pléiade, t. 1, p. 250.

<sup>22</sup> Jean GIONO, *Que ma joie demeure*, Pléiade, t. 2, 1972, p. 417.

sur des terrains donnés à la commune par leur propriétaire et qui, à sa demande généralement, ont reçu le nom de ce propriétaire : par exemple rue Feydeau à Paris, place Castellane à Marseille, cours Richard Vitton à Lyon, rue Bergeon à Bordeaux<sup>23</sup>.

Le féminin peut apparaître dans ces désignations par simple accord du nom de personne devenu adjectif avec le nom générique toujours présent dans l'usage officiel des toponymes urbains : par exemple rue Vivienne à Paris, en hommage au propriétaire du terrain, Louis Vivien, ou encore rue Mazarine à Aix-en-Provence, du nom de l'archevêque Michel Mazarin, frère du cardinal, qui ne possédait pas les lieux, mais fut à l'origine de la construction de ce quartier. Il s'agit donc d'un simple phénomène d'ajustement morphologique, sans grande valeur symbolique. Mais il est intéressant de voir que dans certains cas, peu nombreux peut-être, mais disséminés dans toute la France, ce n'est pas son nom que le propriétaire a voulu donner à la rue, mais celui d'une personne de sa famille, très proche, et presque toujours du sexe et du genre féminins : sa femme ou sa fille. Par exemple :

- à Paris, en 1843 et 1863 les rues Berthe, et Gabrielle (18<sup>e</sup> arrondissement), respectivement fille et femme du propriétaire ;
- à Nantes, rues Anne-Marie et Bernadette, filles de M. Barbet, propriétaire d'une terre maraîchère, qui fut cédée pour un lotissement ;
- à Marseille, traverse Bambinette, épouse de Jean Raynaud qui était propriétaire de ce terrain au XV<sup>e</sup> siècle ;
- à Mulhouse, en 1949, rue Marie, épouse d'Armand Tranzer, « propriétaire de nombreux terrains dans le secteur » ; en 1897, Élisabeth Strasse, devenue rue Élisabeth, en 1919 et en 1944, fille de la famille Sandoz qui possédait ce terrain<sup>24</sup> ;
- à Bordeaux, au XVIII<sup>e</sup> siècle, rue Sullivan et rue Christine, femme (avec son nom de jeune fille) et fille de Gérard Nauville, copropriétaire avec son épouse de terrains qui ont servi à ouvrir cinq rues.

Il est à noter que parfois la personne honorée à travers ses représentants féminins peut être un constructeur d'immeubles, comme c'est le cas à Mulhouse pour les rues Sophie et Marguerite, femme et fille d'Henri Apfler, directeur d'une société immobilière qui fit construire un immeuble à l'angle de deux rues pas encore nommées.

---

<sup>23</sup> Jean-Claude BOUVIER, *Les noms de rues...*, pp. 84-86.

<sup>24</sup> *Les rues de Mulhouse – Histoire et Patrimoine*, Mulhouse, Conseil consultatif du patrimoine mulhousien, avec le concours de la Société d'histoire et de géographie de Mulhouse, 2009.

On peut se perdre en conjectures pour expliquer ce phénomène : modestie de l'ancien propriétaire, besoin commercial ou non de dissimuler son nom, réticences de la municipalité à afficher ainsi sa dette envers un bienfaiteur... Mais de toute façon l'effet produit par ces choix toponymiques est de sortir du cadre habituel où le domaine concerné est désigné par le nom officiel du propriétaire ou du bienfaiteur, le nom de famille, pour aboutir à une évocation plus concrète de la famille donatrice, considérée dans quelques-uns de ses membres. Et le choix presque systématique d'un membre féminin nous enseigne que le féminin, que ce soit celui du sexe, comme dans ce cas-là, ou celui du genre, est particulièrement apte à exprimer une relation plus humaine, plus familière même entre le donateur et le toponyme qu'il a inspiré — surtout quand, comme à Marseille, c'est le surnom, Bambinette, qui est choisi.

## 5. Le féminin conquérant ?

### 5.1 *Les cyclones*

L'emploi de prénoms féminins n'est pas réservé à la toponymie des voies urbaines. On les retrouve dans d'autres types de noms propres. On pense en particulier aux noms qui désignent les cyclones ou autres catastrophes liées à l'eau, tels que Katrina, Xynthia, Sandy... On sait que dans un premier temps ils étaient à peu près uniquement nommés par des prénoms féminins : à l'origine ceux des femmes ou petites amies des militaires américains pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. C'était sans doute une façon d'appivoiser ce fléau climatique. Ainsi dans la zone atlantique, en 1953 et 1954, ce sont les seuls noms suivants qui sont choisis pour désigner les cyclones : Alice, Barbara, Carol, Dolly, Edna. Mais, dans le courant des années 1970, l'intervention de mouvements féministes, choqués de voir le féminin associé à des catastrophes, a eu pour effet de parvenir à un certain équilibre entre les deux sexes<sup>25</sup>.

### 5.2 *Les villas*

Dans un autre domaine, le prénom féminin a aujourd'hui, semble-t-il, de fortes positions. C'est celui des noms qui sont donnés aux maisons individuelles d'habitation et en particulier à ce qu'on appelle les villas dans les zones de tourisme. Là encore, il y aurait une recherche à mener sur ce sujet. Mais, si je me réfère à un inventaire, publié récemment sur le web, des « noms des villas des Petites Dalles », en Normandie, je constate une forte présence de prénoms féminins : villas Brigitte, Élisabeth, Georgette, Geneviève, Marie-Claude, Marie-Louise, Suzanne, Susette, Véronique... Sur un total de 184 noms, on dénombre 18 prénoms féminins pour 4 masculins

---

<sup>25</sup> Sites [www.ouragans.com/faq/sectionB.asp](http://www.ouragans.com/faq/sectionB.asp) et [www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/](http://www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/)